



Communiqué de presse

Carnot : 2^e déposant de brevets en France

Paris, le 11 décembre 2018

Avec 1 020 brevets prioritaires déposés en 2017, le réseau Carnot se hisse au 2^e rang des déposants français de brevets. Une performance réalisée par les 38 Carnot et leurs 30 000 professionnels de la recherche, représentant seulement 18% des effectifs de la recherche publique au service de l'innovation et de la compétitivité des entreprises de tous les secteurs technologiques et industriels.

Cette année encore, le réseau Carnot a permis aux entreprises d'innover, gagner des parts de marché, être plus attractives et s'imposer dans leurs marchés face à une concurrence mondialisée.

C'est notamment le cas du **grand groupe IDEMIA**, leader mondial de l'**identité augmentée** qui, grâce à une collaboration avec le **Carnot Télécom et Société numérique** (TSN) et au brevet déposé par deux chercheurs Télécom SudParis (composante du Carnot TSN), a développé [BioDigital, un lecteur biométrique d'empreintes digitales](#). Cet outil de nouvelle génération est capable de comparer des empreintes digitales, grâce à une technologie sans contact, de manière plus sûre et plus efficace en détectant les fausses empreintes avec un taux de succès proche de 100%.

De nombreuses collaborations et transferts de technologie ont été couronnés de succès dans le secteur de l'**aéronautique**. La **PME iséroise Multix** est ainsi sur le point d'être retenue pour équiper les aéroports américains de détecteurs d'explosifs grâce à une technologie issue du **Carnot Leti**. Reposant sur 13 brevets, cette technologie permet une analyse des matériaux tellement fine qu'elle permet de discriminer le contenu d'une boisson gazeuse « light » d'une boisson gazeuse classique.

Les dépôts de brevets des Carnot permettent aussi à des **jeunes pousses** de s'implanter dans un marché grâce à une innovation compétitive. C'est notamment le cas de **Neurophoenix** qui, en s'appuyant sur des recherches conduites par le laboratoire de Neuro-immunologie virale dirigé par Monique Lafon à l'**Institut Carnot Pasteur Microbes et Santé**, au sein de l'Institut Pasteur, développe une molécule innovante aux propriétés à la fois neuroprotectrices et neurorégénératives. Cette start-up, créée en 2018, a pour ambition de mettre au point un traitement thérapeutique des neuropathies optiques qui, à l'instar du

glaucome, touchent 80 millions de personnes dans le monde et sont lourdement handicapantes.

De son côté, la **start-up Calytechnologies** industrialise un dispositif breveté issu du **Carnot Ingénierie@Lyon** de protection du système électrique des avions contre la foudre. Cette solution, cinq fois plus petite en volume que les solutions actuelles, repose sur les matériaux SiC permettant d'accroître les performances à hautes températures et hautes tensions des composants électroniques de puissance et de protéger des circuits électriques en tension.

Enfin, pour faire face au problème des milliers de canalisations arrachées lors de **travaux** sur la voie publique, le **Carnot Leti** a aidé la **société Ryb** à proposer une solution efficace grâce à une canalisation intelligente équipée d'une puce RFID signalant sa position au centimètre près. La compétitivité de la société est assurée par 3 brevets déposés dans le cadre de ce transfert technologique.

Contact Presse

Camille Chareyre – camille.chareyre@vae-solis.com 07 77 23 41 77

Suzanne Letren – suzanne.letren@vae-solis.com 06 29 94 32 65

À propos du réseau des Carnot

Le label institut Carnot a été créé en 2006 pour développer les partenariats de recherche entre laboratoires publics et acteurs socio-économiques en garantissant un haut niveau de professionnalisme de la relation partenariale. Le réseau Carnot regroupe 38 structures de recherche sélectionnées, en 2016, à l'issue d'un appel à candidatures sur des critères très sélectifs et des engagements forts en faveur de l'innovation des entreprises. Il est le **leader de la recherche partenariale** et un **[levier incontournable d'accélération de l'innovation pour les entreprises](#)**.

Implanté sur [tout le territoire français](#), le réseau Carnot se déploie au plus près des entreprises de toutes tailles, de la PME au grand groupe, pour mieux répondre au quotidien à leurs besoins d'innovation et augmenter leur compétitivité, plus que jamais essentielle dans un contexte de concurrence mondialisée. Les Carnot **facilitent l'accès des PME aux compétences scientifiques et technologiques** du réseau grâce à des programmes dédiés et structurants, comme les **"[actions Carnot filiales](#)"**, pour un large éventail de secteurs industriels parmi lesquels l'aéronautique, l'automobile, les énergies, le manufacturing, le médicament ou encore le sport.

La plus puissante offre de R&D pour les entreprises. Regroupant 18% des effectifs de la recherche publique, les Carnot sont à l'origine de 50% des contrats de R&D financés par les entreprises à la recherche publique française, pour un total de 710 M€ de recettes contractuelles directes avec leurs partenaires. Là encore, ces chiffres attestent le rôle reconnu des Carnot comme **acteur pivot de la recherche et de l'innovation en France**. Travailler avec les Carnot garantit aux entreprises une recherche au meilleur niveau et une relation partenariale professionnelle.

Le dispositif Carnot est piloté par le Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et est géré par l'Agence Nationale de la Recherche. L'Association des instituts Carnot est en charge de l'animation et de la promotion des actions du réseau.

Voir aussi : le réseau des Carnot en 3 minutes -

<http://www.instituts-carnot.eu/fr/video/carnot-la-recherche-pour-les-entreprises>

En savoir plus : <http://www.instituts-carnot.eu/fr>

Suivez nous sur Twitter : [@Reseau_Carnot](https://twitter.com/Reseau_Carnot)

Et sur LinkedIn : Le [réseau des Carnot](#)